

Nous vous proposons des stands de 9 et 12 m<sup>2</sup> équipés, 18 et 27 m<sup>2</sup> nus ou équipés, sur 1 ou 2 journées (4 et 5 Mars 2009)

⇒ Tous nos stands (vendus nus ou équipés) sont pourvus de **moquettes, cloisons, enseigne** de votre **entreprise**, rail de **3 spots** et **raccordements électriques** de 1000W.

⇒ En commandant un stand, vous bénéficiez **d'une double page dans le guide du salon** :

- Une page de renseignements de votre société (également visible sur notre site Web),
- Une page de publicité

Nos guides et sacoches sont distribués gratuitement à 6000 étudiants et jeunes diplômés.

### Les stands nus:

<i>Superficie</i>	18 m <sup>2</sup>	27 m <sup>2</sup>
<i>Base « Nu »</i>	Moquette Cloisons Enseigne Rail de 3 spots Raccordement 1000W	Moquette Cloisons Enseigne Rail de 3 spots Raccordement 1000W

### Les stands équipés:

<i>Superficie</i>	9 m <sup>2</sup>	12 m <sup>2</sup>	18 m <sup>2</sup>	27 m <sup>2</sup>
<i>Equipement</i>	Base « Nu » + 1 table 2 chaises 1 banque hôtesse 1 tabouret haut 1 plante 1 porte manteau	Base « Nu » + 1 table 2 chaises 1 banque hôtesse 1 tabouret haut 1 plante 1 porte manteau	Base « Nu » + 2 tables 4 chaises 2 banques hôtesse 2 tabourets hauts 2 plantes 1 porte manteau	Base « Nu » + 3 tables 6 chaises 3 banques hôtesse 3 tabourets hauts 3 plantes 1 porte manteau

### CHOIX DES STANDS (cf Plan)

Vous pouvez émettre 3 choix de stands par ordre de priorité **jusqu'au 17/10/2008** (Après cette date, vous n'aurez plus le choix des stands)

L'attribution des stands dépendra exclusivement de la date de réception du bon de commande, **dans l'ordre d'arrivée des commandes.**

Date limite d'inscription : **Jeudi 8 Janvier 2009**

## OPTIONS SUPPLEMENTAIRES :

- Consultation des CV en ligne (CV-thèque)
- Page supplémentaire dans le guide (précisez : *renseignements – publicité*) \*
- Double page sur le guide \*
- Troisième page de couverture du guide \*
- Deuxième page de couverture du guide \*
- Quatrième page de couverture du guide \*

\* Éléments techniques à nous fournir avant le 15 janvier 2009

## CONTRAT DE FIDELISATION

Vous pouvez souscrire à un contrat de fidélisation sur :

- 2 éditions successives
- 3 éditions successives

A compter de l'édition 2009, vous profiterez alors des avantages suivants :

- Emplacement privilégié sur le salon (**Emplacements marqués d'un P sur le plan**)
- Mise en valeur du client sur le guide ainsi que sur nos affiches
- Tarifs fixés sans évolutions d'une année à l'autre

## SERVICES COMPLEMENTAIRES

Afin de vous permettre de vous concentrer sur votre mission de recrutement, Forum Organisation met à votre disposition :

- ▶ **La restauration offerte dans votre prestation (nombre de personnes par jour)**

<b>9 m<sup>2</sup></b>	<b>12 m<sup>2</sup></b>	<b>18 m<sup>2</sup></b>	<b>27 m<sup>2</sup></b>
2 personnes	2 personnes	4 personnes	6 personnes

- ▶ **La prise en charge de vos déplacements entre votre point d'arrivée (Gare ou Aéroport), le salon et votre hôtel par l'équipe de Forum Organisation.**  
Sous réserve que l'hôtel soit desservi par nos navettes

## SUIVI DU DOSSIER

Pour qu'un dossier soit considéré comme complet et que votre réservation soit définitive, il faut que nous soyons en possession :

1. Du Bon de commande dûment **renseigné et signé**

## OFFRE 2009

4 & 5 MARS 2009 - Campus de la Doua - Villeurbanne

---

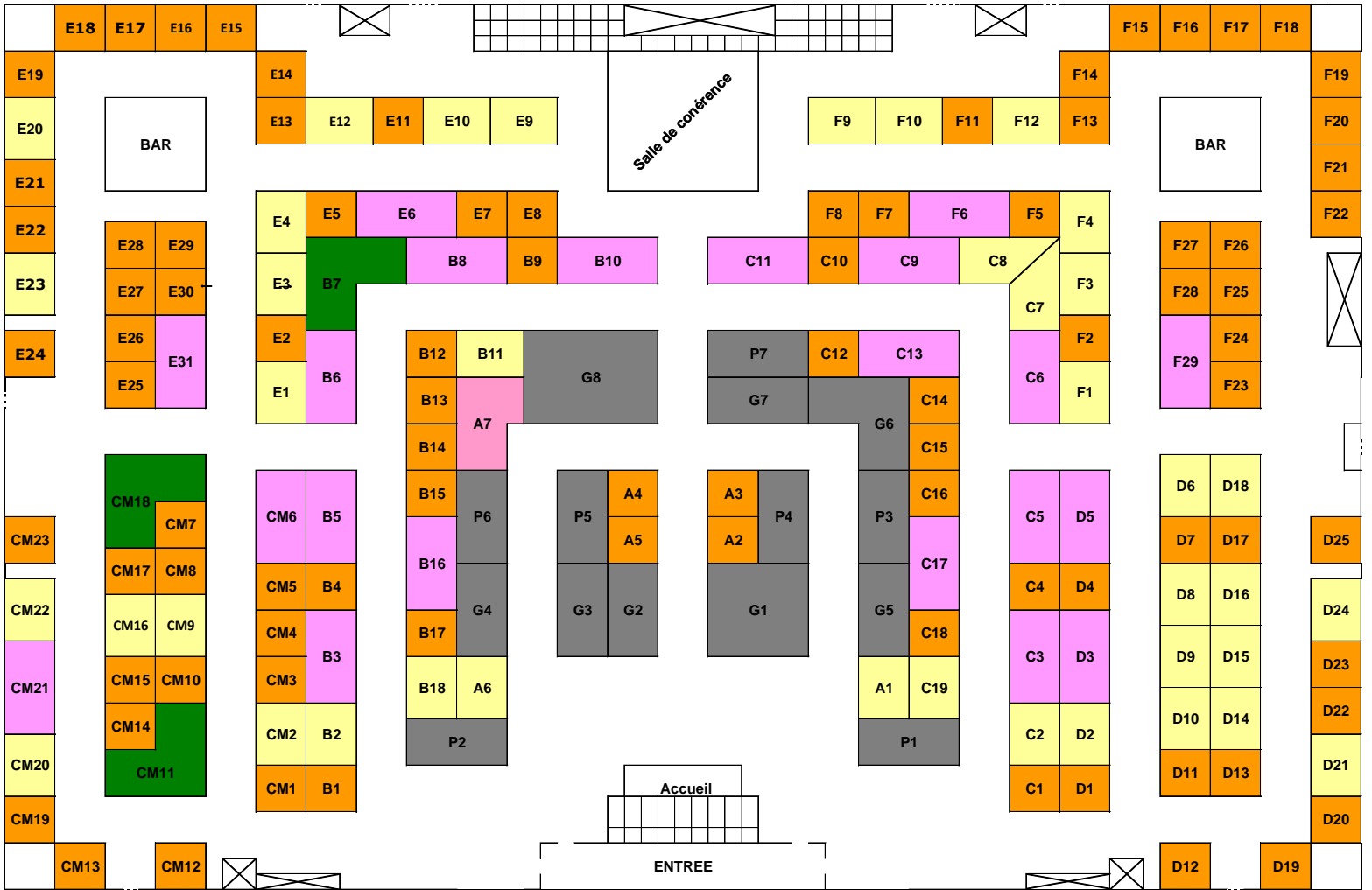
2. De **60% du montant total** figurant sur le bon de commande ; à cet effet, une facture vous sera envoyée à la réception de votre bon de commande

**Tout dossier ne remplissant pas ces 2 conditions sera considéré comme incomplet**

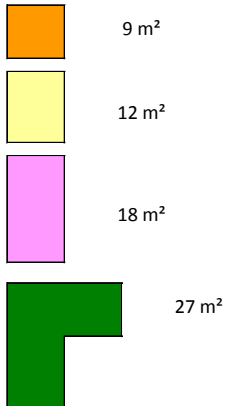
Une fois que nous aurons reçu votre dossier d'inscription complet, un login et un mot de passe d'accès à votre espace personnalisé en ligne vous seront fournis. Nous vous demanderons alors de compléter les dossiers suivants sur notre **site Web** :

1. La page de renseignements et la page de publicité pour le guide du salon, 3 semaines au plus tard après réception de vos identifiants d'accès au site Web.
2. Le dossier technique afin de régler les détails logistiques de votre venue, au plus tard le **31 janvier 2009**. Un document vous expliquant ces détails vous sera préalablement envoyé par mail.

**PLAN DU SALON 2009**



Légende



## Conditions générales de Vente

**ARTICLE 1er :** Le bon de commande signé entre l'exposant et l'association FORUM ORGANISATION a pour objet la location d'un stand sur le FORUM RHONE-ALPES aux dates fixées sur le Bon de Commande

**ARTICLE 2 :** En cas de force majeure, comme en cas de tout événement mettant FORUM ORGANISATION dans l'impossibilité d'assurer tout ou partie de ses prestations, les sommes versées par l'exposant restent acquises à FORUM ORGANISATION si une prestation équivalente peut être fournie à une date ultérieure. Pour l'exposant qui ne pourra pas bénéficier du report, le remboursement des sommes versées pourra être envisagé.

**ARTICLE 3 :** FORUM ORGANISATION peut modifier les heures d'ouverture du salon sans pour autant que cela n'engendre le versement d'une indemnité.

**ARTICLE 4 :** L'exposant est responsable du matériel mis à sa disposition pendant les heures d'ouverture du salon.

**ARTICLE 5 :** L'exposant doit disposer ses installations de façon à ne pas incommoder ni porter préjudice aux autres exposants. De façon générale, la pose de banderoles, affiches ou panneaux en dehors de l'emplacement réservé à l'exposant reste à l'appréciation de FORUM ORGANISATION.

**ARTICLE 6 :** FORUM ORGANISATION ne pourra être tenu responsable des accidents, pertes ou vols, survenus avant, pendant les heures d'ouverture et après la durée du salon. S'il le juge nécessaire, l'exposant peut s'assurer pour la couverture de risques, la responsabilité civile et vol, l'incendie et les dégâts des eaux. De plus, dès la clôture du salon, FORUM ORGANISATION se dégage de toute responsabilité en matière de vol de matériel qui n'appartient pas ou ne serait pas loué par FORUM ORGANISATION.

**ARTICLE 7 :** Sauf cas exceptionnel (consigné par un document daté, signé et clairement défini par les deux parties), FORUM ORGANISATION dégage sa responsabilité concernant tout transport de matériel appartenant à l'entreprise exposante.

**ARTICLE 8 :** Tout exposant doit régler 60 % comptant du prix de sa commande lors de la signature du bon de commande. Le solde devra être réglé à FORUM ORGANISATION dès réception de la dite facture de solde.

**ARTICLE 9 :** Une pénalité au taux REFI majoré de 7 points sera appliquée par FORUM ORGANISATION.

Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit fait.

**ARTICLE 10 :** Les barèmes et tarifs sont ceux en vigueur au moment de l'établissement du bon de commande.

**ARTICLE 11 :** FORUM ORGANISATION et l'entreprise s'étant entendus sur la prestation et sur son prix au travers de la signature du Bon de Commande celui-ci est parfait et la vente est ferme. De plus, le versement d'un acompte (et non d'arrhes) fait perdre à l'entreprise la capacité de se dédire moyennant l'abandon de celui-ci. En cas de rupture de contrat du fait de l'entreprise, l'acompte reste acquis à FORUM ORGANISATION et l'entreprise s'engage à payer la totalité de la somme prévue par le contrat, sauf en cas de force majeure.

**ARTICLE 11 :** Toute commande de prestation supplémentaire lors du salon devra faire l'objet d'une demande écrite.

**ARTICLE 12 :** Le client ayant signé le bon de commande accepte sans réserve les conditions de vente et renonce à toute application de ces éventuelles conditions générales d'achat.

**ARTICLE 13 :** L'exposant ne pourra s'opposer à ce que soient prises des vues du forum, ni à leur diffusion.

**ARTICLE 14 :** FORUM ORGANISATION se réserve le droit de refuser toute publicité qui ne correspondrait pas au caractère du guide.

**ARTICLE 15 :** FORUM ORGANISATION ne commissionne pas les agences de publicité.

**ARTICLE 16 :** L'entreprise s'engage à fournir la fiche de renseignements et la fiche de publicité au plus tard 3 mois avant la manifestation. FORUM ORGANISATION ne pourra être tenu responsable des éventuelles erreurs dans le guide ni de l'absence de ces pages sur le guide si les documents sont envoyés au delà de cette date.

**ARTICLE 17 :** Dès réception de la fiche de renseignements, toute modification autre que les corrections d'orthographe et de mise en page est impossible.

**ARTICLE 18 :** L'ensemble des prestations citées dans le Bon de Commande sont garanties pour une inscription de l'entreprise avant la date limite d'inscription présente sur le bon de commande. Au delà de cette date Forum Organisation ne pourra être tenu responsable de l'absence d'une des prestations.

**ARTICLE 19 :** La réservation des stands et des prestations y afférant ne pourront être acceptées que dans la limite des places disponibles et dans l'ordre d'arrivée des bons de commande.

**ARTICLE 20 :** FORUM ORGANISATION n'accepte que la présence des entreprises procédant à des recrutements pour ses propres besoins. FORUM ORGANISATION se réserve le droit de refus d'entreprises dont l'objectif de la venue sur le salon serait différent de l'objet social de FORUM ORGANISATION.

Association non assujettie à TVA

### Contacts



Espace Double Mixte - 43, bd du 11 novembre 1918

69625 Villeurbanne Cedex - France

Tel. : +33 (0) 4 78 94 29 30 - Fax : +33 (0) 4 78 89 69 75

E-mail : [forum@forumorg.asso.fr](mailto:forum@forumorg.asso.fr) - Internet : <http://www.forum-rhone-alpes.com>